

LES ENTRETIENS D'AUXERRE

2020
6/7 NOVEMBRE



DÉMOCRATIE SOCIALE ET TRAVAIL

Laurent TERTRAIS

Essayiste, Rédacteur en chef CFDT Cadres



La démocratie sociale prolonge et approfondit la démocratie dite « politique », valorisant la société civile organisée, en articulation avec les mécanismes de représentation, développant la participation. Dans le domaine professionnel, celui du travail, plusieurs niveaux se distinguent, que ce soit au niveau national inter-catégoriel, sectoriel par le poids des conventions collectives, régional par celui des territoires, et bien sûr au niveau micro, de l'entreprise, qui est celui de l'individu en tant que citoyen « travailleur ».

Le principal enjeu dans ce domaine est le taux d'activité, le chômage qu'un actif sur deux connaît et l'insertion. Je crois que dans notre société la représentation et les mécanismes de protection sociale demeurent encore ceux de l'après-guerre, ceux d'un monde en expansion sous croissance, dans le sens où seul ou presque le fait d'être employé est l'assurance d'intégration et de progrès pour soi et ses proches.

Les politiques publiques se sont longtemps cantonnées à modeler le marché du travail via les types de contrat, et aujourd'hui sont plus actives dans le sens où leur angle se focalise davantage sur l'anticipation des besoins en compétences et en accompagnement. Ce faisant, les acteurs sociaux ont pris une place importante dans la gestion et les réformes de la formation professionnelle, dans les lieux paritaires d'accompagnement - notamment l'Apec, et dans les nombreux débats sur le code et sur le coût du travail par exemple. Ne revenons pas sur ces passions françaises qu'illustrent les atermoiements sur le temps de travail. Vingt ans d'esclandres sur les 35 heures ont cependant permis à l'opinion de saisir l'importance de réguler au plus proche de l'activité réelle - tout en bordant par la loi des garanties essentielles pour tous, plutôt que par le haut à distance de l'entreprise qui sont des sujets qui irriguent peu les universités d'été des partis politiques. Les dispositifs d'adaptation à la crise actuelle se jouent en proximité : travail

à distance, activité partielle, management du stress induit par le contexte, etc.

A la loi d'autoriser, aux acteurs d'agir.

Car c'est bien au niveau de l'entreprise et de l'individu que se joue une bonne part de la démocratie sociale : la mise en débat de l'organisation du travail et le droit d'expression, la régulation de la charge et son adéquation avec les autres versants de la vie, le maintien en employabilité parce que le travail est formateur, la lutte contre les discriminations, le juste partage de la création de valeur, la responsabilité sociétale de l'entreprise, le poids de la subordination, etc. Ces sujets réclament des acteurs sociaux de haut niveau, aguerris à la gestion, à l'ergonomie, à la sociologie du travail...

Cependant la négociation locale est récente en France à l'échelle de son histoire économique, et peu d'acteurs sociaux sont prêts à faire le pari d'une démocratie sociale locale. Sans compter que nombre d'acteurs politiques ne sont pas tout à fait disposés à les y inciter. Dans un pays qui craint les particularismes, le travail demeure une grande promesse d'emploi alors qu'il est aussi source d'identité sociale. Donner la priorité à l'intégration n'est pas évidente lorsqu'on parle de démocratie, mais je ne vois pas d'émancipation et de citoyenneté sans travail ni fierté professionnelle.

Laurent TERTRAIS, Essayiste, Rédacteur en chef CFTD Cadres

Bibliographie

Laurent Tertrais, *Crises et régulation sociale*, revue Cadres CFTD, printemps 2020

Laurent Tertrais, *Politique du travail. La fierté professionnelle*, L'Harmattan, 2017